

De: Christelle Buee <christelle.buee@navimut.fr>
Envoyé: lundi 8 octobre 2018 14:57
À: previlliod@free.fr
Objet: P1800368
Pièces jointes: RECOURS.pdf; BAREME PJ.pdf

Navimut Gestion Sinistres Plaisance

Siège social : 8 rue Vernier - 75017 PARIS
Téléphone : 01 53 04 21 00
Télécopieur : 01 53 04 21 01

Paris, le : 08/10/2018

Monsieur REVILLIOD Philippe
1 RUE GIUSEPPE VERDI
34500 BEZIERS

Références à rappeler : P1800368

E-Mail du Gestionnaire : christelle.buee@navimut.fr

Vos Références :

Complément Références :

Monsieur,

Dans le cadre du recours, nous vous prions de trouver ci-joint la réponse de la partie adverse qui s'engage au paiement de la réclamation complémentaire des suites du sinistre en référence.

Dans votre mail du 04/10/2018, vous nous demandez de réclamer auprès de l'assureur adverse le paiement d'une privation de jouissance que vous estimez à 52000€ ramené forfaitairement à 30 000€.

Comme précédemment indiqué dans nos mails ainsi qu'entretiens téléphoniques, le contrat plaisance ne couvre pas la gestion des demandes immatérielles.

De ce fait, la garantie défense et recours ne saurait intervenir pour une réclamation auprès de la partie adverse.

Cette garantie prend en compte la réclamation des fonds auprès du tiers conformément au chiffrage d'un professionnel ou d'un expert dans la limite de la réparation du bien endommagé.

Si vous souhaitez engager une procédure afin d'obtenir la prise en charge de votre perte immatérielle concernant la privation de jouissance, il vous appartient de vous rapprocher de l'avocat de votre choix.

Exceptionnellement, nous nous engageons à prendre en charge ses honoraires conformément au barème contractuel ci-joint **en cas de décision définitive du tribunal en votre faveur.**

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

C. Buee
Tél : 01 53 04 21 12

« Les informations recueillies, destinées à la gestion administrative de nos relations, font l'objet d'un traitement informatique par NAVIMUT GIE et ses partenaires. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et demander, le cas échéant, leur rectification en vous adressant à NAVIMUT GIE. »